



# COMMUNE DE BOUCHEPORN

## PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2015

---

**La séance est ouverte à 20h00, sous la présidence de Mme Micheline FICKINGER, Maire de la Commune de Boucheporn, à la suite de la convocation en date du 31 décembre 2014, adressée à chaque membre du Conseil municipal.**

**Présents :** FICKINGER Micheline – BOTTIN Sandrine – WANNY André – BIEBER Céline – LEONARD Richard – STAGNO Corinne – KAISER Christoph – WEHRUNG Julien – WEISSE Thomas - LOSSON Thierry – WEBER Barbara – WEISSE Fabrice - CEKANOWSKI Marc - SCHNEIDER Anne

**Absents excusés :** LACOTTE Stéphane - WEBER Barbara

**Procuration :** de WEBER Barbara de BOTTIN Sandrine

### **ORDRE DU JOUR**

1 – Baux de chasse 2015-2024 : Adjudication du lot 2

2 – Travaux 2015

3 – DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : Garage

#### **1. BAUX DE CHASSE 2015-2014 : ADJUDICATION DU LOT N°2**

VU la délibération du 27 novembre 2014 fixant les conditions de l'adjudication de la chasse communale du lot n°2 pour la période du 02.02.2015 au 01.02.2024 ;  
VU l'adjudication du 16 décembre 2014 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ATTRIBUE le lot N°2 de la chasse, pour la période du 2 février 2015 au 1<sup>er</sup> février 2024 dans le respect du cahier des charges des chasses communales élaboré pour la période du 02.02.2015 au 01.02.2024 et approuvé par arrêté N° 2014-DDT-SERAF-UFC N° 55 de M. le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de la Moselle, en date du 25 juillet 2014, modifié par arrêté N° 2014-DDT-SERAF-UFC N° 56 du 29 juillet 2014, à **Monsieur Roger CAMI, domicilié au 1, impasse de l'Indiana romains à SAINT-AVOLD (57730) pour un loyer de 5.000 € par an.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré désigne M. LOGES Dominique de Bisten-en-Lorraine comme estimateur des dégâts de chasse.

#### **2. TRAVAUX 2015**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les travaux envisagés pour 2015 :

- ⇒ Construction d'un garage avec un local poubelles
- ⇒ Groupe-Scolaire/Foyer : peinture extérieure
- ⇒ Installation d'une structure de jeux à l'aire de jeux (à côté du terrain de tennis)
- ⇒ Place Jeanne d'Arc : réfection de la fontaine /abri-bus
- ⇒ Morgue : rénovation intérieure
- ⇒ Foyer : mise aux normes des toilettes handicapées
- ⇒ Atelier : installation de l'eau chaude
- ⇒ Salle du conseil : pose d'un carrelage au sol
- ⇒ Parking du cimetière : mise en place d'une glissière de sécurité et d'un portique de limitation de gabarit

# PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2015

---

### 3. DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) : Garage

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide la construction d'un garage avec un local poubelle (rue de l'école),
- sollicite une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux,
- fixe le plan de financement comme suit :

<b>Montant total :</b>	<b>⇒ 60.605,75 € HT</b>	
○ Travaux		⇒ 56.480,75 € HT
○ MO		⇒ 4.125,00 € HT
○ DETR (60 %)		⇒ 30.302,88 €
○ Fonds Propres		⇒ 30.302,87 €

*Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées,  
Mme FICKINGER remercie l'assemblée et lève la séance à 20h30.*